



Atelier des Drôles de bois : Atelier Artisanal de Tournage sur Bois

CHARTRE QUALITÉ

Autoentreprise

Informations du document	
Artisan	Nathalie Tavernier (Atelier Drôles de bois)
Siret	98518259100018
Adresse de l'atelier	12 avenue du Point du Jour. 69005 Lyon
Contact	contact@drolesdebois.fr – 06 41 81 39 37
Version	1.0
Date d'entrée en vigueur	16/03/2026
Révision prévue	À chaque évolution majeure

1. Présentation de l'activité

Je suis artisane tourneur sur bois, exerçant en autoentreprise. Mon atelier est dédié à la création de pièces uniques ou en petites séries, façonnées à la main sur tour à bois, à partir d'essences soigneusement sélectionnées.

1.1 Domaines de production

- Objets du quotidien : bols, coupes, vases, boîtes, saladiers, stylos
- Pièces décoratives : sculptures, formes libres, art du tournage
- Arts de la table : plateaux, dessous-de-plat, pièces de service
- Créations sur mesure : personnalisation, commandes spécifiques
- Bois éclatés, bois naturels et essences locales valorisées

1.2 Valeurs fondatrices

- Authenticité : chaque pièce est unique, portant les marques naturelles du bois
- Respect des matériaux : utilisation raisonnée et valorisation des ressources locales
- Excellence artisanale : maîtrise du geste, de l'outil et du matériau
- Relation de confiance : transparence avec la clientèle à chaque étape

2. Engagements qualité

La présente charte formalise mes engagements envers mes clients, partenaires et revendeurs. Elle couvre l'ensemble du cycle de vie de mes créations, de la sélection des bois jusqu'à la livraison.

2.1 Tableau des engagements et indicateurs

N°	Engagement	Indicateur de suivi
E1	Sélectionner des bois sains adaptés au projet et à l'usage prévu	Taux de non-conformité matière < 2 %
E2	Informé le client sur l'essence, l'origine et le traitement appliqué	100 % des pièces vendues documentées
E3	Garantir la solidité et la finition soignée de chaque pièce	0 retour pour défaut structurel
E4	Respecter les délais de fabrication annoncés	Délais tenus dans > 90 % des commandes
E5	Proposer des finitions adaptées à l'usage (alimentaire, décoratif, jouets)	Fiches techniques à disposition
E6	Traiter les réclamations dans un délai de 7 jours ouvrés	100 % des réclamations traitées
E7	Améliorer continuellement mes pratiques via retours clients	Bilan qualité annuel réalisé

3. Sélection et traçabilité des matières premières

3.1 Approvisionnement en bois

- Privilégier les essences locales : chêne, frêne, merisier, noyer, hêtre, châtaignier...
- S'approvisionner auprès de scieries locales, d'élagueurs ou d'essences forestières issues d'une gestion à couvert continu
- Éviter les bois de provenance incertaine ou traités chimiquement
- Stocker le bois dans des conditions appropriées pour garantir son séchage

3.2 Traçabilité

Pour chaque pièce ou série, je conserve les informations suivantes :

- Essence du bois et provenance géographique
- Mode d'acquisition (scierie, don, récupération, forêt locale)
- Date d'entrée en stock et état de séchage estimé
- Produits de finition utilisés (huile, cire, laque, vernis) et leur référence

4. Processus de fabrication et contrôle qualité

4.1 Étapes de fabrication

- Évaluation du bois brut : absence de fissures profondes, défauts rédhibitoires. Certaines singularités (trous, nœuds, etc.) peuvent être conservées en fonction du projet esthétique.
- Tournage : respect des cotes, régularité de forme, équilibre de la pièce
- Ponçage progressif : du grain grossier jusqu'au grain fin pour une surface lisse
- Finition : application soignée du produit adapté à l'usage final
- Séchage : respect des temps de séchage entre les couches
- Contrôle final avant mise en vente ou livraison

4.2 Contrôle qualité – Critères d'acceptation

Critère	Standard attendu	Action si non-conforme
Solidité structurelle	Aucune fissure traversante, stabilité au posé	<i>Rebut ou retravail</i>
Régularité de forme	Symétrie acceptable, parois homogènes	<i>Retour au tour si possible</i>
Qualité de surface	Absence de rayures visibles, grain lisse	<i>Reprise ponçage/finition</i>
Finition	Couverture uniforme, séchage complet	<i>Retraitement</i>
Aspect général	Fidélité à l'intention esthétique	<i>Déclassement ou exclusion vente</i>

5. Relation client et gestion des commandes

5.1 Devis et commandes sur mesure

- Tout projet sur mesure fait l'objet d'un devis écrit détaillé
- Le devis précise : l'essence, les dimensions, la finition, le délai et le prix
- Un acompte de 30 % est demandé à la confirmation de la commande
- Toute modification après accord entraîne une révision du devis

5.2 Livraison et emballage

- Chaque pièce est emballée avec soin pour éviter tout dommage lors du transport
- Une fiche produit est joint à chaque commande
- Les délais de livraison sont communiqués clairement et confirmés par écrit

5.3 Satisfaction et garanties

- En cas de pièce endommagée à la livraison : échange ou remboursement dans les 14 jours
- Toute réclamation est traitée avec bienveillance et réponse dans les 7 jours ouvrés
- Je m'engage à rechercher une solution satisfaisante pour chaque litige

6. Responsabilité environnementale et sécurité

6.1 Pratiques éco-responsables

- Valorisation des chutes et copeaux de bois : petits objets, copeaux de paillage, compost
- Utilisation préférentielle de finitions naturelles (huiles végétales, cires d'abeille)
- Gestion rigoureuse des chiffons imbibés de solvants (risque d'auto-inflammation)
- Limitation des produits chimiques, élimination conforme via déchetterie

6.2 Hygiène et sécurité en atelier

- Entretien régulier des outils et du tour à bois
- Vérification de l'état des bois avant mise en tournage (clous, pierres, insectes)
- Maintien de l'ordre et du rangement en atelier

6.3 Sécurité des produits finis

- Les pièces destinées à un usage alimentaire sont traitées avec des produits alimentaires certifiés
- Les informations d'entretien sont communiquées à chaque client
- Les jouets ou objets destinés aux enfants respectent les normes de sécurité applicables

7. Formation et amélioration continue

En tant qu'artisan, je m'engage à maintenir et développer mes compétences :

- Participation régulière à des stages, formations ou rencontres d'artisans
- Veille sur les nouvelles techniques de tournage et les finitions innovantes
- Écoute active des retours clients pour adapter et améliorer ma production
- Révision annuelle de la présente charte pour l'adapter aux évolutions de l'activité
- Mise à jour du registre de suivi qualité (retours, incidents, évolutions)

8. Engagement et signature

Je soussignée, Nathalie TAVERNIER, artisan tourneur sur bois exerçant en autoentreprise sous le numéro SIRET 98518259100018, m'engage à respecter et à faire vivre les principes énoncés dans la présente Charte Qualité.

Cette charte est un document vivant. Elle sera révisée à chaque évolution significative de mon activité, afin de rester un reflet fidèle à mes pratiques et à mes valeurs.

Fait à Lyon,

Le 16 / 03 / 2026

Signature de l'artisan :



Merci de votre confiance – Chaque pièce est façonnée avec passion, pour durer.